

Dernières nouvelles en Maraîchage

Prisca Sallets, Biowallonie

Retour sur la 3^{ème} rencontre « Maraîchage sur sol vivant »

Plusieurs maraîchers belges ont participé à la 3^{ème} rencontre « Maraîchage sur sol vivant » organisée le 18 novembre dernier dans l'Eure en France. Les techniques développées par Steve Groff ont impressionné les maraîchers présents.

Sur 104 ha, Steve cultive des céréales et des légumes dans l'Etat de Pennsylvanie. Il produit 2,5 ha de tomates, 12 ha de potirons et 14 ha de maïs doux. Depuis 1996, toutes ses cultures sont semées ou transplantées à travers un mulch organique. Il vise une couverture permanente par des résidus de cultures ou par des cultures en place. Il utilise de manière intensive des engrais verts et le semis direct.

Pour ses engrais verts, il privilégie, en mélange, les espèces suivantes: le tournesol, la vesce velue, l'avoine, le seigle et le radis. En automne, après la récolte, un mélange de vesce et de seigle est semé, puis réduit en paillage au printemps à l'aide d'un rouleau à ailette (rolofaca, voir image ci-dessous). La vesce velue lui apporte de l'azote; le radis chinois est quant à lui intéressant pour décompacter son sol et augmenter l'infiltration de l'eau. Au printemps, il met en place un mélange d'avoine-pois comme précédent pour la culture de potirons (voir image ci-dessous).

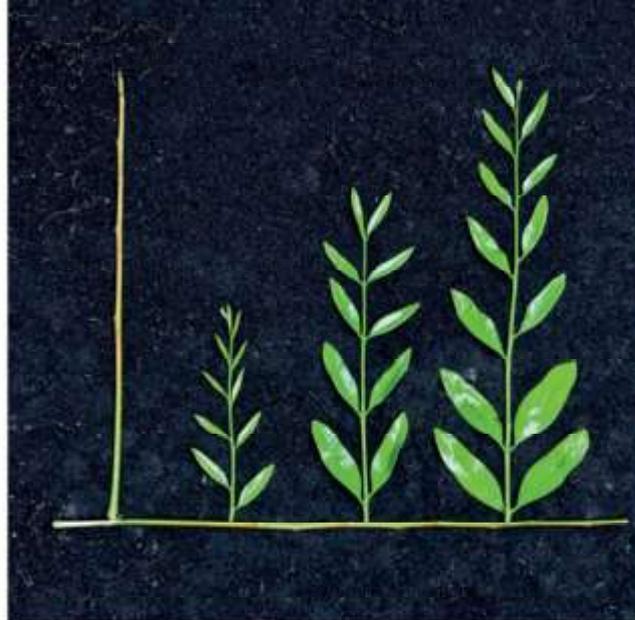
En 1994, la première année de ses essais de plantation de tomates et courges dans un paillis végétal, il a obtenu des résultats

assez intéressants, comparés aux parcelles labourées. Il a observé une diminution des maladies, des adventices et une moins grande nécessité d'arrosage. Il a utilisé pour cela une planteuse adaptée.

Cependant, cette technique n'est concevable que grâce à l'utilisation d'herbicides. Pour transposer ces innovations en agriculture biologique, deux éléments essentiels restent à adapter: la lutte contre les limaces et celle contre les adventices. Des essais de maraîchage sur sol vivant en agriculture biologique avec plantation sur mulch sont également réalisés par Laurent Welsch en France.

Les techniques de « maraîchage sur sol vivant » sont à adapter selon la taille de production: sur de très petites surfaces, grâce à l'importance du travail manuel, ce procédé est envisageable, tandis que sur de plus grandes surfaces, il sera plus difficile. Ensuite, le producteur de légumes en rotation avec des cultures céréalières, déjà bien équipé, pourra tester ces nouvelles pratiques avec un matériel spécialisé et plus coûteux.

Informations complémentaires:
<http://gaia32.com/rencontre-nationale-maraichage-sur-sol-vivant-2013-la-restitution/>



Discussion des résultats du dernier rapport de la Ferme du Bec Hellouin

La ferme du Bec Hellouin, située en Normandie, pratique le maraîchage sur le principe de la permaculture. Les deux principes suivis sont l'intensification sur de petites surfaces cultivées et un travail essentiellement manuel.

Dans ce cadre, ils ont développé: la culture sur butte, les associations de cultures, la densification et un suivi soigné des cultures. Au niveau de leur technique de travail, ils ont développé des outils permettant d'augmenter la productivité et de diminuer la pénibilité tout en visant un travail essentiellement manuel sans utilisation de motoculteur ni de traction animale. Parmi les outils figurent la grelinette dont ils ont amélioré l'ergonomie (voir photo), un récolteur à mesclun et des semoirs de précision.

En décembre 2011, une étude débuta en collaboration avec l'institut Sylva et le SADAPT (Sciences pour l'Action et le Développement: Activités, Produits, Territoires) sur la possibilité de créer une activité rentable à temps plein sur 1000 m² en maraîchage biologique permaculturel. Le quatrième rapport d'étape de cette recherche a été publié en décembre dernier. Les principaux résultats économiques sont les suivants:

Sur une année, et sur 1000 m² cultivés:
50.800 € de récolte
2.000 heures de travail sur les parcelles



rolofaca



culture de potirons



grelinette ergonomique

Tableau 1: Situation du Bec Heliouin		
	FOURCHETTES DE VALEURS ISSUES DU RAPPORT DU BEC HELIOUIN	EXEMPLE DE CALCUL TRANSPOSE À LA RÉALITÉ BELGE
+ Chiffre d'affaires TTC	de 50.800 € (pas de pertes en commercialisation) à 35.560 €, voire moins (30 % de pertes en stockage et commercialisation)	43180 € (15 % de pertes)
- TVA	de 2848 € (5,5 %) à 1.854 € (moins si l'on compte plus de pertes en stockage)	-2.590,80 € (5 %)
- Semences et plants ¹	6.500 (HT)	-6.500 €
- Fertilisants et amendements, fournitures diverses	1.500 (HT)	-1.500 €
- Charges diverses ²	de 4.000 € (peu d'entretien du matériel neuf, ...) à 6.000 €, voire plus (débouchés induisant plus de frais de carburant, ...)	-4.000 €
- Salaires et cotisations sociales	de 0 € (pas de man d'œuvre salariée) à 8.400 € (embauche pendant 700 h à 12 €/h)	0
- Couverture sociale de l'exploitant agricole	de 400 € (cotisant solidaire, couverture pas le (le) conjoint(e)) à 4.000 € (régime MSA)	-2.732,88 € = 4 x 683,22 €
- Amortissements	de 2.000 € (matériel plutôt d'occasion) à 6.000 €, voire plus (matériel plutôt neuf)	-2.000 €
- Impôts, taxes	à calculer selon les données ci-dessus, et selon le contexte local (taxe foncière)	0
Résultat	extrêmement variable selon les situations. Bien gérée, l'entreprise peut générer un revenu mensuel de 1.500 € / mois, voire plus.	23.856,32 €/an 1.988 €/mois

Le nombre d'heures de travail tient compte seulement de la partie production et ne comprend pas le temps passé à la commercialisation, aux tâches administratives et à l'entretien général du site. Il semble que, pour estimer la rentabilité économique de ce projet, il faille tenir compte de l'ensemble du travail qui a permis de générer ce revenu pour pouvoir finalement évaluer un revenu horaire réel. On estime sur base de travaux réalisés par quelques maraîchers vendant des paniers de légumes qu'entre 30 à 40% du temps de travail total est dédié à cette partie. En considérant 35 %, cela nous amène à un total de 3.076 heures de travail. Les résultats du rapport du Bec Heliouin sont présentés ci-dessous (TABLEAU 1). La deuxième colonne reprend les fourchettes de valeurs estimées par le Bec Heliouin. Dans la troisième colonne, nous avons repris le montant minimum de leurs fourchettes (donc la situation la plus optimiste) sauf pour le chiffre d'affaires et les cotisations sociales. Dans le premier cas, nous prenons pour hypothèse une perte de 15 % en stockage et commercialisation, et, en ce qui concerne les cotisations, nous nous basons sur le minimum légal belge pour les indépendants.

Avec un revenu de **23.856,30 €/an** divisé par 3.076 heures, nous arrivons à un **revenu à l'heure brut de 7,75 €**. Nous parlons bien ici de revenu brut et non de net ! Etant donné que la différence entre les deux est calculée selon la situation familiale et le revenu total, il est difficile de donner une indication de montant net dans cette approche qui se veut générale.

Au vu de ce résultat, il paraît assez délicat d'affirmer qu'« il est clairement possible de tirer un revenu très correct de ce type de maraîchage, pratiqué essentiellement manuellement et sur petite surface » et qu'« il est possible de créer son activité de façon à dégager un revenu net de plus de 1.500€/mois, tout en parvenant à une qualité de vie correcte »⁴.

Suite aux calculs développés ci-dessus, nous arrivons à un revenu brut de **1.988 €/mois** en travaillant l'équivalent de **1,7 ETP**. Il semble donc difficile de conseiller ce modèle de production à de futurs maraîchers souhaitant vivre de leur production. De plus, le système de la ferme du Bec Heliouin a nécessité des capitaux de départ et plusieurs années d'amélioration. Une rentabilité similaire ne peut être obtenue dès les premières années.



Dans cet exercice, nous avons voulu remettre les résultats obtenus dans un contexte global, sans pour autant remettre en question les chiffres avancés par la ferme, ceci pour proposer un résultat réaliste. Cet exemple est à reformuler à la réalité de chaque maraîcher ou futur maraîcher.

Toutefois, le modèle de la ferme du Bec Heliouin doit rester une source d'inspiration pour développer de nouvelles pratiques. Nous pouvons tendre vers des pratiques mises en place en permaculture, comme la réduction du travail du sol ou le maintien d'un couvert végétal, tout en ne bannissant pas l'utilisation d'une aide motorisée. Il est primordial pour un maraîcher débutant de garantir tout d'abord son revenu en empruntant des techniques connues et maîtrisées, avant de développer progressivement son propre modèle. Trop nombreux sont les projets maraîchers échouant par manque d'expérience du métier.

Source :
Maraîchage biologique permaculturel et performance économique. Rapport d'étape n°4, décembre 2014 (disponible sur www.fermedubec.com).

- Coût des semences et plants calculé d'après les données recueillies, et en appliquant les prix relevés sur les factures des fournisseurs de la ferme. Ce coût est assez élevé comparé à la valeur récoltée, les essais ayant mené à plusieurs échecs de culture et certaines récoltes n'ayant pas été effectuées par manque de débouchés.
- EDF, téléphone, carburant, assurance, loyer, cabinet comptable, certification adhésion GRAB, petit matériel, etc...
- et 4. Maraîchage biologique permaculturel et performance économique, Rapport d'étape n°4, décembre 2014 (<http://www.fermedubec.com>)